

La conclusion à tirer de tous ces faits, qui ont déjà en grande partie été mis au jour par le Dr Tornier (*loc. cit.*), c'est que, chez *St. sinuatus*, divers caractères importants sont essentiellement variables, le plus souvent avec l'âge, et que, ainsi que l'a reconnu récemment le Dr F. Siebenrock⁽¹⁾, *St. Bottegi* lui est identique.

Pour finir, j'appellerai l'attention des voyageurs naturalistes sur la particularité suivante, qui est assez singulière. Chez tous nos exemplaires de *St. sinuatus*, à l'exception du plus petit (n° 714 β), la dossière porte des empreintes circulaires, inégales, qui la couvrent entièrement chez le plus grand (n° 715 c), où elles sont plus larges, plus serrées, et en général largement ouvertes sur l'un des côtés. On en distingue même des traces sur la figure donnée par M. Boulenger de *St. Bottegi*, dont la carapace n'a que 210 millimètres de longueur. Ces empreintes sont dues, sans nul doute, à des parasites; mais nous en ignorons la nature. Nous savons toutefois, par des renseignements que nous devons au Dr Zettner, qui accompagnait du Bourg du Bazas, qu'au moment où notre grand spécimen fut capturé à Imi, la carapace disparaissait sous une production verte de nature indéterminée, à laquelle on doit vraisemblablement attribuer les empreintes dont nous venons de parler. Le vaste habitat de cette Tortue, qui s'étend sur toute la partie orientale de l'Afrique comprise entre Le Cap et le Somal inclusivement, fournira aux voyageurs de nombreuses occasions de la capturer et d'observer le parasite en question.

CICHLIDÉ NOUVEAU DE L'OUBANGHI APPARTENANT AU GENRE LAMPROLOGUS,
PAR M. LE DR J. PELLEGRIN.

Le Muséum a reçu, il y a quelques années, de M. Viancin une petite collection de Poissons du Haut-Oubanghi qui renferme plusieurs espèces intéressantes :

LABEO LINEATUS Boulenger.

BARBUS MIOLEPIS Boulenger.

CITHARINUS GIBBOSUS Boulenger.

DISTICHOodus FASCIOLATUS Boulenger.

MORMYRONS DELICIOSUS Lécach.

HEMICHROMIS FASCIATUS Péters.

— BIMACULATUS Gill.

CYENOPOMA WEEKSH Boulenger.

— FASCIOLATUS Boulenger.

Avec ces exemplaires se trouvent deux spécimens de *Lamprologus* qui semblent devoir constituer une espèce nouvelle.

Le genre *Lamprologus* comprend à l'heure actuelle 14 espèces, dont 11 sont propres au lac Tanganyika.

Lamprologus tumbanus Boulenger, désigné auparavant par M. le professeur Vaillant sous le nom d'*Acanthochromis seminudus*, mais non décrit par lui, provient de Nganchou sur le Congo et de Bikoro sur le lac Tumba.

⁽¹⁾ *Zool. Anz.*, 1902, p. 194.

Lamprologus congolensis Schillhuis est connu du Stanley-Pool, d'Isangila, de Matadi et de Monsembé.

La troisième espèce du bassin du Congo, en dehors du Tanganyika, est celle décrite ci-dessous.

Lamprologus Mocquardi nov. sp.

D. XIX 8: A. V-VI/6-7; P. 15. Éc. 6/33-34/15. L. lat. $\frac{22-24}{7-10}$.

Hauteur du corps comprise 4 fois $\frac{1}{4}$ à 4 $\frac{1}{3}$ dans la longueur sans la caudale; longueur de la tête 3 fois $\frac{1}{3}$. Occiput non renflé et profil du museau en pente très faible. Diamètre de l'œil contenu 3 fois $\frac{1}{2}$ dans la longueur de la tête. Tête nue. Écailles denticulées, celles de la nuque et du ventre beaucoup plus petites. Branchiospines courtes, pointues, au nombre de 5 à la partie inférieure du premier arc branchial. Pectorale arrondie faisant les $\frac{2}{3}$ de la tête. Épines dorsales à peine croissantes, la dernière faisant les $\frac{2}{5}$ de la tête. Ventrales n'atteignant pas l'anus. Pédicule caudal un peu plus long que haut. Caudale arrondie, jaunâtre avec des traces de 5 barres foncées transversales. Nageoires grisâtres uniformes.

95 — 65-66. Coll. Mus. — Haut-Oubanghi Viancin.

Longueur 50 + 13 = 63 millimètres et 43 + 10 = 53 millimètres.

Cette espèce, que je me fais un plaisir de dédier à M. le Dr Moequard, est étroitement alliée à *L. tumbanus* Boulenger. Les deux exemplaires types offrent avec les jeunes de cette espèce de grands rapports, mais si le caractère des ventrales plus courtes est de peu de valeur, le moindre nombre des branchiospines a plus d'importance et semble justifier une séparation.

SUR LE PERIPATUS THOLLONI

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE DE NGÔMÔ (OGÔOÛÉ)
PAR M. LE PASTEUR HAUG À M. LE PROFESSEUR BOUVIER.

«J'ai le plaisir de vous envoyer ci-joint, — écrit M. Haug, — deux exemplaires d'un *Peripatus*. Il ne m'a pas été possible de prendre des mesures sur le plus grand des deux. Quant au petit exemplaire, voici les mesures et observations que j'ai pu faire sur lui :

«Pris le 15 mars, par un temps orageux, au soleil, dans l'humus des feuilles pourries, au tronc d'un *Elaïs Guineensis*.

Longueur variant de 3 à 6 centimètres, sans les antennes.

Antennes variant de 2 à 8 millimètres.

Largeur variant de 3 $\frac{1}{2}$ à 5 millimètres.

Pattes variant de 1 $\frac{1}{2}$ à 4 millimètres.